

CERTIFICAT SANITAIRE HEALTH CERTIFICATE

Je soussigné (e), docteur vétérinaire, certifie avoir examiné ce jour le (les) cheval (chevaux) suivant (s):
NomLot:
 Ce(s) cheval (chevaux) ne présente (présentent) aucun signe apparent de maladie contagieuse notamment de grippe ou de rhinopneumonie (y compris dans les 30 jours avant établissement du présent certificat). Il (s) est (sont) exempt(s) de signe clinique de gourme. Il (s) est (sont) vacciné(s) contre la grippe équine et la Rhinopneumonie (vaccinations obligatoires prévues par le Code des Courses). Il(s) appartient (appartiennent) à un effectif indemne de maladie contagieuse et il(s) est (sont) stationné(s) au haras de (ou entraînement)
Je certifie être le vétérinaire habituel de cet effectif.
Fait à le
Signature du vétérinaire - Ce certificat est valable 8 jours